



Compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 août 2015

Présents : M. Pierre TEXIER ; M. Gérard GALLAIS ; M. Guillaume COVELA RODRIGUEZ ; Mme Sylvie ALBERT ; Mme Emmanuelle GUIBERTEAU ; Mme Babeth RICHAUD ; Mme Maryse BEAUBEAU ; M. Fabrice GUILLOT ; M. Daniel ARROYO BISHOP ; Mme Dany CHENET

M. Jean François DECQ donne pouvoir à Mme GUIBERTEAU Emmanuelle

M. Philippe GANTHY donne pouvoir à M. Pierre TEXIER

Secrétaire de séance : Mme Maryse BEAUBEAU

M. le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- bulletin municipal
- domaine public fluvial
- établissement public foncier
- rapport annuel du Maire sur l'assainissement, le prix et la qualité sur le service public de l'eau et rapport annexe de la RESE
- tarif salle des fêtes

Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV du 17/07/15
- 2) Délibération : Recrutement adjoint technique 2^{ème} classe
- 3) Délibération : compte de la SEMIS
- 4) Pont Dormant : calendrier des travaux
- 5) Caserne des pompiers
- 6) SIVOS : rentrée scolaire
- 7) Suivi du budget
- 8) Commerçant ambulant (autorisation)
- 9) Arrêté RESE interdisant les captages d'eaux non autorisées sur les bornes à incendie
- 10) Bulletin municipal
- 11) Domaine public fluvial
- 12) Etablissement public foncier
- 13) Rapport annuel du Maire sur l'assainissement, le prix et la qualité sur le service public de l'eau et rapport annexe de la RESE
- 14) Tarif salle des fêtes
- 15) Question diverses

1) Adoption du PV du 17/07/15

Mme Dany CHENET souligne que le tableau de location n'est pas clair. Il faut lire que la location du parc est gratuite si la salle des fêtes est louée en même temps.

➤ **Vote : tous pour**

2) Délibération : Recrutement agent technique 2^{ème} classe.

Ouverture d'un poste d'agent technique 2^{ème} classe à temps non complet (32h), afin d'occuper le poste à temps plein, laissé vacant par le décès d'Alain Loizeau.

➤ **Vote : tous pour**

3) Délibération : compte de la SEMIS

Report du vote de la délibération à la prochaine réunion du Conseil municipal d'octobre pour une meilleure analyse du dossier.

4) Pont Dormant : calendrier des travaux

De novembre 2015 au 1^{er} février 2016 : appels d'offres

Travaux de mi-février à mi-octobre : travaux en 3 phases

- 1^{ère} phase : mi-mars à mi-juillet
- 2^{ème} phase : juillet
- 3^{ème} phase : mi-juillet à octobre

5) Caserne des pompiers

Le lieutenant-colonel CALVO a annoncé au conseil municipal, la fermeture de la caserne, la réintégration du matériel vers le SDIS 17 se fera dans le courant du mois de septembre.

6) SIVOS : rentrée scolaire

Durant les 2 mois d'été, les travaux demandés par les institutrices ont été effectués.

- Remise en conformité de l'électricité dans 2 classes et le bureau de la directrice
- Tables des classes rinnovées
- Alarme incendie installée dans la cantine
- VMC changée dans la classe maternelle, elle était inaccessible depuis la construction du bâtiment (pas de trappe d'accès) et en panne depuis de nombreuses années
- Agrandissement et peinture d'un local de rangement sous le préau
- Bacs à sable désinfectés et nettoyés
- Travaux dans les toilettes

Modification du règlement intérieur concernant la cantine.

Une demande de dérogation pour la scolarisation d'un enfant sur une commune extérieure a été refusée par la municipalité. (Coût de 600€ pour une scolarisation en primaire à payer par la commune où les parents résident, donc à Taillebourg)

Il est important de conserver nos enfants dans l'école de notre commune pour ne pas faire baisser l'effectif, ce qui pourrait entraîner la fermeture d'une classe.

7) Suivi du budget

M. le maire informe qu'il va falloir faire une modification dans le budget et supprimer un de nos projets. En effet, nous venons de recevoir une demande de M. le percepteur pour « une admission en non-valeur » qui correspond à une dette non recouvrable (insolvabilité) pour un ancien résident du camping (facture impayée de 2011 pour un montant de 1960 €).

Vote : 11 pour – 2 abstentions

Nous espérons vivement que ce cas ne se reproduira pas, concernant les nombreux impayés de ce camping, au regard de la gestion faite par le passé.

Concernant les consommations de gasoil pour le matériel, M. le maire demande que le cahier des relevés de consommations des véhicules et de la cuve à fuel, soit mieux renseigné (date, nom de l'agent utilisateur, kilométrage ou compteur horaire).

8) Commerce ambulant (autorisation)

Une demande pour la vente de frites et produits belges a été faite pour installer un camion ambulant sur la place de la Charente le jeudi soir.

➤ **Vote : tous pour**

9) Arrêté RESE interdisant les captages d'eaux non autorisés sur les bornes incendie

Signé par M. le Maire. Cf. lettre de Monsieur Christian PERRAT



Madame, Monsieur le maire,

Les prises d'eau sur les bornes d'incendie à des fins d'utilisations domestiques ou pour des activités professionnelles constituent une pratique illégale et préjudiciable pour la collectivité.

Compte tenu des préjudices constatés, Conseil d'Exploitation de la RESE propose aux maires la promulgation d'un arrêté interdisant l'utilisation des bornes incendie aux prélèvements d'eau non autorisés et potentiellement dangereux. Un projet d'arrêté vous est transmis en pièce jointe à cet effet.

Cette démarche de prévention vise à intervenir sur 2 risques majeurs :

Risque sanitaire et environnemental

Un retour d'eau peut être à l'origine d'une contamination du réseau de distribution d'eau potable, par exemple dans les cas d'utilisation d'une borne incendie pour un remplissage de citerne par une entreprise de vidange...

Risque matériel et financier

On observe des dégradations fréquentes sur les poteaux incendie ou des ruptures de canalisations dont les réparations sont à la charge de l'ensemble des usagers du service d'eau ainsi que les consommations d'eau qui en résultent.

10) Bulletin municipal

Seule 1 association a envoyé son planning pour l'année 2015/2016.

Un devis a été demandé pour l'impression du bulletin municipal, à la réception du devis une étude a été faite afin d'évaluer s'il y a gain d'argent et de temps par rapport à l'impression sur le photocopieur de la mairie. Il est décidé de faire imprimer le bulletin par un professionnel.

11) Domaine public fluvial

Il a été remarqué différents problèmes sur le domaine public fluvial, notamment un cheval retrouvé mort dans la Charente et des dégradations sur des bateaux. Devant l'urgence de certains problèmes c'est la municipalité qui les a gérés, bien que cela incombe au service des voies d'eaux du conseil général de la Charente-Maritime.

12) Établissement public foncier

Pour permettre la revitalisation des villages, il a été instauré par l'établissement public foncier, un prêt à taux 0 (sous certaines conditions), cela permettra aux « primo-accédants » d'acheter et de rénover de vieilles maisons dans les bourgs ruraux. Auparavant ce prêt ne concernait que les constructions neuves.

Cet établissement propose de rencontrer les élus pour une réunion d'information, une date sera fixée prochainement.

13) Rapport annuel du Maire sur l'assainissement, le prix et la qualité des services publics de l'eau et rapport annexe de la RESE.

Lecture du rapport 2014 par M. le Maire. Rapport disponible en mairie.

14) Tarif de la salle des fêtes

Suite à l'observation de Mme CHENET à propos du compte rendu du 17/07/15, il faut lire que la location du parc sera gratuite uniquement si la salle des fêtes est louée en même temps.

D'autre part, le conseil municipal décide de ne plus faire payer les couverts lors de la location de la salle des fêtes.

15) Questions diverses

Fabrice GUILLOT : fait le compte rendu de la commission voirie : dépenses et l'avancement des travaux.

▪ Busage à la Bécaudière	4 400 €
▪ Caniveaux à l'arrêt « camping car »	1 043 €
▪ Peinture routière (lignes jaunes etc...)	2 000 €
▪ cendrée sur le terrain de boules	392 €
▪ Point à temps + reprise de voirie à Beaulieu	11 605 €
▪ Fauchage et entretien des haies	7 905 €
▪ Achat de panneaux	340 €
▪ Curage de fossés	1 321 €
▪ Divers petits travaux	269 €

Travaux à finir et déjà financés : parking de la place du marché devant la Mairie et la salle des fêtes (6955€)

Travaux à l'étude : Parking « bord de Charente » après les quais de Taillebourg (7185€). Demande de subventions et déclaration administrative en cours

Travaux à prévoir : suppression du local poubelle à la gare ; déplacer les gravas de la prairie de La Rutelière ; nettoyage et panneaux.

Travaux à l'étude : réfection de la route du Péré sur 530m.

Bruno CHEVALIER : rappelle qu'il y a eu vandalisme à la salle du terrain de foot. 6 portes fracturées. Facture des réparations de 2119 €. Une déclaration à l'assurance est faite, l'expertise est programmée.

Suite à de violents coups de vent, des dégâts ont été constatés dans le parc. Un élagage d'urgence a dû être effectué par M. Ponceau pour une mise en sécurité de l'arbre devenu dangereux.

Sylvie ALBERT : Suite à la réunion publique sur la sécurité dans le bourg et notamment rue Aliénor d'Aquitaine, il est envisagé de mettre des ralentisseurs, seulement en 2016 car pas inscrit au budget de 2015.

Proposition de mettre des roses trémières dans la rue Aliénor d'Aquitaine.

Daniel ARROYO BISHOP : annonce que les journées du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre 2015. A cette occasion, les murs et pieds de murs des salles voutées vont être nettoyés.

Fin de séance à 00h00